



L'ÉCHO DU VIADUC

LE JOURNAL COMMUNAL
D' A U M E S S A S



| | |
|----------------------------|----|
| NUMÉROS UTILES | 2 |
| EDITO | 3 |
| RETOUR EN IMAGES | 4 |
| BUDGET | 8 |
| ACTIVITÉS ET SERVICES . . | 9 |
| URBANISME | 13 |
| ENVIRONNEMENT | 14 |
| TRAVAUX | 16 |
| PORTRAITS | 19 |
| JEUX | 22 |
| VIE ASSOCIATIVE | 23 |
| ÉTAT CIVIL | 23 |



NUMÉROS UTILES

Vous trouverez au Point-info, situé dans l'ancien abribus à la Gare, un défibrillateur accessible en cas d'urgence cardiaque.

Vous êtes citoyen sauveteur ? Pensez à télécharger l'application SAUV Life permettant aux secours de vous avertir en cas d'arrêt cardiaque à proximité.



L'Écho du Viaduc # 4 // Août 2024

Édité par la commune d'Aumessas – Mairie – 30770 Aumessas – Tél. 04 67 82 03 75 – www.aumessas.fr

Directeur de publication : Commission Communication
Rédaction : Ariane Albaric, Philippe Barral, Antoine Corlay, Laurent Lebon, Dorine Parisi, Paul Remise, Romy Sanchez et Liliane Tarrou

Images : Philippe Barral, Nathalie Crubézy, Laurent Lebon, Dorine Parisi, Liliane Tarrou

Conception et graphisme : Diane Bianca Bonfils

Impression : en 300 ex. par Clément Imprimerie

Distribution : Mairie d'Aumessas



Chères Aumessassoises, Chers Aumessassois, Ce début de saison estivale a été marqué par une période électorale inédite et pour beaucoup d'entre nous anxiogène. La participation aux différents scrutins a été importante.

Votre constance dans l'exercice de ce devoir citoyen exprime votre attachement à la démocratie représentative. Rappelons les valeurs fondamentales qui fédèrent notre communauté : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité. Le respect de nos différences est au cœur des relations que j'aspire à promouvoir dans notre village. Savourons donc la chance de pouvoir bénéficier de l'apport inestimable des différentes cultures qui à Aumessas se croisent, se mêlent et s'enrichissent mutuellement. Qui peut imaginer ce que serait notre village sans la présence permanente ou temporaire de nos ami-e-s venus d'ailleurs ? Depuis bien longtemps, britanniques, hispaniques, latins, germaniques, africains, scandinaves, asiatiques... et bien d'autres se sont donnés rendez-vous ici, dans les Cévennes afin de partager avec nous leur vision du monde, leur façon d'être et bien souvent pour le bonheur de tous !

En parcourant cette quatrième édition de l'Écho du Viaduc, vous mesurerez le chemin parcouru en matière de grands travaux. Le château d'eau a été totalement remis aux normes tandis que la rénovation du réseau d'assainissement se poursuit. Après une année de travaux, la nouvelle station filtres plantés de roseaux de la Libourdinque est aujourd'hui achevée. L'équipe municipale est heureuse de vous inviter à son inauguration suivie d'une visite des lieux et d'un apéritif le samedi 17 août de 10h30-12h. L'amélioration de notre vie quotidienne fait également partie de nos priorités. Cela s'est traduit par la construction d'un local à poubelles dédié au tri sélectif. A ce propos, encore trop d'incivilités mettent à mal

les efforts nécessaires pour réduire notre impact sur l'environnement. Jouxant ce nouveau local dont le toit fut végétalisé lors d'une journée citoyenne, vous trouverez un composteur collectif destiné à réduire nos déchets tout en contribuant à la production d'un compost de qualité.

L'appel à participation lors des journées citoyennes mobilise bon nombre de personnes que je tiens à remercier ici. Par leur engagement ponctuel, elles contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie et tissent des liens autour de projets communs. Dans un même élan, le dynamisme des associations du village permet de proposer tout au long de l'année des rendez-vous culturels et festifs tels que les Journées des Métiers d'Art, la fête de la soupe, la fête du court métrage, la fête des jardins, les journées africaines, le marché estival, la petite restauration de la Lampisterie... En feuilletant ce journal, vous apprendrez également que la charmante Epicerie Buissonnière est ouverte 5 jours par semaine à ses adhérents tout comme aux personnes de passage. Ce nouveau service de proximité au bénéfice des habitants d'Aumessas favorise ainsi la consommation locale, réduit l'usage de la voiture et permet de créer un lieu convivial entre toutes les générations. L'équipe municipale se réjouit de participer à la pérennisation de cet ambitieux projet associatif.

Chacune et chacun d'entre vous aura remarqué le changement de propriétaire au café de la gare, lieu d'échanges et cœur battant du village.

Pour conclure et afin d'initier un dialogue constructif, je vous invite à venir nombreux à la réunion publique du vendredi 16 août qui se tiendra de 17h à 19h dans la salle des fêtes. L'équipe municipale abordera en toute transparence les sujets au centre de vos préoccupations.

RETOUR EN IMAGES

Voici un retour, non exhaustif, des évènements organisés par la mairie d'Aumessas entre juillet 2023 et juin 2024.

LES COMMÉMORATIONS RÉPUBLICAINES

Les trois commémorations au Monument aux Morts - 14 juillet, 11 novembre et 8 mai, - ont permis de se réunir pour marquer de la manière la plus solennelle, notre fidélité aux valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité et laïcité. Ces cérémonies républicaines ont toutes été suivies d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.



FÊTE NATIONALE

La fête nationale a été célébrée dès la matin du vendredi 14 juillet avec la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts suivie de l'apéritif offert par la Municipalité. L'après-midi, les enfants du village ont pu profiter des jeux et du goûter à la Gare. Puis, le soir était proposé un repas « Paëlla » animé en musique par l'orchestre « Champagne ». Petits et grands ont, à la nuit tombée, éclairé les rues du village avec leurs lampions lors de la retraite aux flambeaux.



EVÈNEMENTS BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque communale d'Aumessas propose tout au long de l'année des évènements culturels tout public, comme le concert de chansons françaises le jeudi 20 juillet au Parc des Charmilles ou la soirée contes le vendredi 27 octobre.



EXPOSITION GEORGES OUANOUNOU

Aumessas Georges Ouanou expose à la Cure

Il ne reste plus que quelques jours pour se rendre à la Cure (dérochage samedi 12 août, à 19 heures) et visiter l'exposition de peinture proposée par Georges Ouanou. Ne vous étonnez pas si votre regard est comme aimanté par ce bleu outremer intense qui ressemble à l'océan de votre enfance.

Puis progressivement vous apparaîtront des figurines en mouvement, des personnages furtifs, uniques, formant une foule en quête de nouveaux horizons. Sur le thème de l'exode ou des frontières, l'artiste installe un



Dialogue autour d'une toile de Georges Ouanou

dialogue avec le visiteur en lui proposant son regard sur l'im-

et le temps, cela depuis toujours. L'étonnante tranquillité qui se dégage des peintures de Georges Ouanou vient en miroir avec sa personnalité chaleureuse et ouverte à l'autre. À l'écouter parler de certaines de ses toiles, il accueille le hasard comme faisant partie de son travail créatif. Passionné par la philosophie, la danse, le jazz et la vie sous toutes ses formes, ce peintre donne à voir, par petites touches lumineuses et dansantes, la complexité du monde d'aujourd'hui.

► Correspondant Midi Libre : 06 79 43 60 54

FESTIVAL O'MERLE

Une belle affluence dans le Parc des Charmilles pour ces concerts organisés le 6 août par le Festival O'Merle en co-production avec la Mairie d'Aumessas. Renato Tonini et William Robine ont proposé, en première partie, une musique italienne romantique et chaleureuse. L'ambiance était plus déjantée et interactive en deuxième partie, avec la prestation humoristique des « Frères Jacquard », groupe d'origine cévenole.



RÉUNION PUBLIQUE

A mi-mandat, le 12 août, toute l'équipe municipale s'est retrouvée à la Salle des Fêtes pour proposer un état des lieux des enjeux de la commune. Cette deuxième réunion publique a attiré un grand nombre de personnes qui ont pu poser toutes leurs questions. Merci à eux pour ce riche moment d'échange !

FÊTE DU VILLAGE

La fête du village s'est déroulée comme chaque année le 3ème week-end du mois d'août. Un bal trad' le vendredi soir avec « Cabr'e Can » après un repas partagé tiré du sac ; le samedi, des spectacles « arts de rue » durant la journée, un repas proposé par l'association des amis du Caladon, un concert aux sons de la Réunion à l'apéritif et une soirée DJ pour clôturer la fête, ont égayé ce week-end festif.

Surprise pour la fête du village ! Carole Delga, Présidente de notre région Occitanie, est venue avec quelques amis fêter son anniversaire en toute discrétion, sur la place de la Gare.



VISITE DE LA NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE

Aumessas La nouvelle sous-préfète en visite dans le village

La nouvelle sous-préfète du Val d'Auvergne, Anne Levasseur, s'est déplacée à Aumessas jeudi 5 octobre pour échanger avec le maire Philippe Barria entouré d'une partie de l'équipe municipale. A été abordé un certain nombre de dossiers relatifs à la vie du village et de ses administrés comme les travaux en cours pour la remise en état du château d'eau, la construction de la future station d'épuration et les demandes de subventions qui n'y rattachent. Le projet de vote voté entre Anne et Aumessas tout comme la création d'une épicerie participative ont retenu toute l'attention de la sous-préfète.

Le problème d'un aménagement des Chamailles, afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions, reste un sujet complexe à résoudre du fait de l'ampleur des travaux de rénovation et d'entretien à réaliser.

Une fête de rentrée terminée en mairie, une visite du village s'est engagée à travers les calades en passant par l'incontournable pont des Salins. Les inquiétudes liées à l'éventuelle fermeture de l'école du village ont permis à Christel, enseignante depuis 29 ans en maternelle, d'échanger avec la représentante de l'État. La visite

complète de l'école depuis la classe unique en passant par la salle de motricité, le coin restaurant collective et l'espace dédié à la sieste des écoles, témoigne des investissements réalisés. L'enseignante est présente de pouvoir et qu'il convient d'expliquer avec ses élèves les différents espaces du village afin de pratiquer un pédagogie au réel.

Compartagez sur Facebook



FÊTE DE LA CHÂTAIGNERAIE DE L'AYROLE



JOURNÉES CITOYENNES

Les deux journées citoyennes, organisées les dimanches 22 octobre 2023 et 2 juin 2024, ont réuni un grand nombre de bénévoles du village. Merci beaucoup à eux !

Ces journées sont l'occasion de réaliser des petits travaux d'entretien, de nettoyage, de peinture, de construction... que les employés techniques, malgré tous leurs efforts, n'ont pas le temps de réaliser. C'est également un moment de rencontres, de partages, de convivialité et de rigolades entre les habitants.

Nous vous encourageons à venir participer à ces événements que la municipalité organise deux fois par an.



JOURNÉES DES MÉTIERS D'ART

La 16ème édition des Journées des Métiers d'Art a eu lieu le week-end des 18 et 19 novembre.

Comme toujours, ces journées ont connu un beau succès. Cette année encore, près d'une quarantaine d'artistes et artisans d'art se sont donnés rendez-vous pour animer le village en exposant dans des maisons privées et des lieux publics. Des œuvres présentées dans l'Eglise, nouveau lieu d'exposition, ont permis aux visiteurs d'apprécier le travail des artisans, la beauté des statues et des vitraux de l'édifice.

Nous tenons à remercier Sud Cévennes tourisme pour ce beau partenariat ainsi que les couturières bénévoles de la journée citoyenne qui ont œuvré à la réussite de ces journées.



VŒUX DU MAIRE ET REPAS DU VILLAGE

La cérémonie des vœux de l'année 2024 a eu lieu le samedi 13 janvier. Monsieur le Maire, entouré de l'équipe municipale, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et les nouveaux électeurs de la commune ont reçu leur carte électorale lors d'une cérémonie solennelle. Le dimanche 14 janvier, toute la population était conviée au repas de la nouvelle année. Plusieurs habitants du village se sont prêtés aux jeux en montrant leur talent de chanteurs devant une assemblée conquise.



FÊTE DES JARDINS

C'est sous un soleil radieux que, le jeudi 9 mai, s'est tenue la fête des jardins. De nombreux producteurs et artisans locaux ont pu s'installer, pour l'occasion, sur l'esplanade de la Gare et diverses animations, déambulations et conférences ont eu lieu tout au long de la journée.

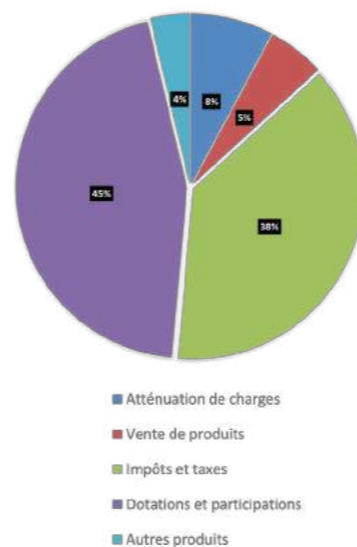


Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Les finances restent pour l'équipe municipale et la commission des finances un point fondamental pour une bonne gestion de la commune. Son vote et adoption à l'unanimité a eu lieu lors du conseil municipal du 23 février 2024. Ce budget, validé par le Trésor public, s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

Pour plus d'informations, il est possible de venir en Mairie consulter l'ensemble des documents concernant les finances publiques.

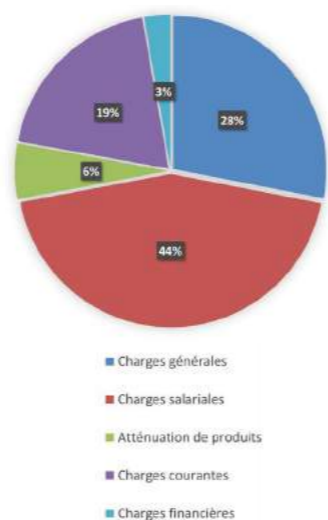
RECETTES POUR 2020-2022 ET 2023

| | Ca 2020 | Ca 2021 | Ca 2022 | Ca 2023 |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 13 Atténuation de charges | | 1 874 € | 33 254 € | 30 666 € |
| 70 Vente de produits | 21 940 € | 22 146 € | 25 992 € | 21 205 € |
| 73 Impôts et taxes | 107 667 € | 116 986 € | 133 706 € | 149 735 € |
| 74 Dotations et participations | 155 124 € | 155 513 € | 163 616 € | 176 058 € |
| 75 Autres produits | 12 694 € | 13 605 € | 14 861 € | 14 589 € |
| 76 Produits financiers | | 4,49 € | | 2,09 € |
| 77 Produits exceptionnels | | 2 430 € | | |
| 42 Operations ordres | | | | |
| Total | 297 426 € | 312 560 € | 371 336 € | 395 243 € |



DÉPENSES POUR 2020-2022 ET 2023

| | Ca 2020 | Ca 2021 | Ca 2022 | Ca 2023 |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 11 Charges générales | 50 091 € | 74 475 € | 99 562 € | 90 271 € |
| 12 Charges en personnel | 102 721 € | 105 196 € | 141 026 € | 141 456 € |
| 14 Atténuation de produits | 17 905 € | 17 905 € | 17 607 € | 18 773 € |
| 65 Charges courantes | 52 813 € | 58 067 € | 59 917 € | 62 195 € |
| 66 Charges financières | 10 296 € | 9 871 € | 9 432 € | 8 980 € |
| 67 Charges exceptionnelles | | 450 € | 1 215 € | 1 215 € |
| 68 Dotations aux provisions | | | | |
| 42 Operations ordres | | | | |
| 22 Dépenses imprévues | | | | |
| Total | 233 826 € | 265 975 € | 327 546 € | 322 893 € |



LE CAFÉ DE LA GARE PREND UN NOUVEAU DÉPART

Le Café de la Gare, bâtiment municipal emblématique d'Aumessas, tourne une page importante de son histoire avec le départ à la retraite de Patrick Benais. Après un quart de siècle passé à faire vivre le seul café du village en accueillant sa fidèle clientèle comme les estivants de passage, Patrick va pouvoir consacrer son temps libre à ses passions : les voyages, les treks, la photographie et... la pétanque. Nous lui souhaitons le meilleur et espérons qu'il trouvera le temps de croiser ses complices boulistes pour de paisibles parties sous les tilleuls.



Un secret bien gardé : L'annonce de la reprise du café de la gare par Nathalie et Rémy Sanchez a été accueillie comme une évidence par tout le village. En effet, depuis sa plus tendre enfance, la petite Nathalie Solari y a vécu le plus clair de ses vacances avec sa sœur Pascale et ses parents. Elle a connu le Café de la Gare à l'époque de l'inoubliable Fernand qui, en hiver, ouvrait son établissement sur un simple coup de téléphone de sa clientèle ! Les calades, les chemins de randonnées, les baignades dans le Bavezon tout comme les expéditions dans les sombres tunnels de l'ancienne voie ferrée sont autant de souvenirs que Nathalie porte en elle. Vient l'été 90 où, pour la première fois à Aumessas, on la verra au bras de son petit ami Rémy alors âgé d'une vingtaine d'années. C'est pour lui un deuxième coup de foudre ! Le calme, la nature environnante, la beauté du village et sa qualité de vie sont autant d'arguments pour que le jeune couple décide d'acquérir une maison de vacances en 1998. Plus tard, Nathalie et Rémy formeront une famille avec leurs

deux filles Fanny et Ema qui, à leur tour, traverseront leur enfance au rythme des belles vacances à Aumessas.

La reprise du café de la gare, un projet longuement mûri : Forts des nombreuses années passées comme clients, Nathalie et Rémy ont acquis la conviction qu'il serait possible de donner un nouvel élan à ce bel établissement. L'un comme l'autre se projettent dans l'avenir : « La reprise du Café de la Gare représente pour nous une aventure humaine à laquelle nous nous préparons depuis déjà quelque temps. C'est un projet de vie que nous avons mûri en pensant particulièrement au futur de nos deux filles. Tout d'abord, le village d'Aumessas et ses habitants représentent pour Ema, notre fille handicapée, un milieu familial, bienveillant et sécurisant. C'est un atout inestimable pour elle comme pour toute sa famille. Ensuite, l'espace occupé par le Café de la Gare, dégage quelque chose d'intemporel et de précieux. C'est ce qui en fait son charme et nous y sommes attachés. Pour autant, nous avons l'impatient désir de redynamiser l'activité du café en proposant aux clients des horaires d'ouverture mieux adaptés. Chacun observe qu'Aumessas possède une attractivité reconnue tant pour ses activités de plein air (randonnées, VTT, cyclotourisme, aires de jeux...) que pour sa vie culturelle (concerts, expositions, journées à thème, vie associative...). Autant d'occasions pour faire une pause en prenant une collation à l'ombre des arbres. Nous aurons à cœur d'offrir un service de qualité avec des petits déjeuners, des tapas, des goûters et par la suite une petite restauration. Toute l'année, nous projetons d'organiser des soirées conviviales, d'accueillir des musiciens ou de retransmettre des événements sportifs. »

Mais pour ce couple, bien décidé à « transformer l'ordinaire en extraordinaire », il ne faut pas brûler les étapes : « Notre premier objectif est de prendre nos marques afin de réaliser une belle saison estivale. Ensuite, nous aurons le temps pour effectuer les aménagements prévus et programmer des événements festifs, culturels ou même gastronomiques ! »

Nathalie et Rémy vous donnent rendez-vous dès le 1er juillet pour leur première ouverture du Café de la Gare.

Horaires d'été : de 9h à 13h et de 16h à ...selon l'actualité festive et culturelle

Laurent Lebon

PROJET ÉPICERIE PARTICIPATIVE

Le projet a fait ses premiers pas il y a un an (avril 2023) lors de la réunion publique organisée à l'initiative de notre première adjointe, Ariane Albaric, pour présenter le concept d'épicerie participative. L'enthousiasme était au rendez-vous et de nombreux habitants se sont retrouvés pendant une année pour imaginer, concevoir et mettre en place ce qui allait devenir l'Épicerie Buissonnière.

Installée 1 rue des écoles, jouxtant le bâtiment de l'école maternelle, l'épicerie bénéficie d'un local spacieux et lumineux dans la salle Maurice Daumas, mise à disposition gracieusement par la municipalité qui a également voté la prise en charge des frais d'eau et d'électricité pour la première année. Ce précieux soutien facilite les débuts de ce nouveau projet qui offre la mise en place de ce service supplémentaire sur la commune.

Pour le lancement, l'association a également bénéficié d'une subvention de 1100 € de Bouge ton Coq pour l'achat de matériel ainsi que d'un don de 500 € de l'association aumessassoise Aumessas Plus Belle la Vie. Faisant partie du réseau national Monepi, qui aide à la création d'épiceries participatives dans toute la France, un soutien logistique important a été apporté avec la mise à disposition d'un logiciel de gestion ainsi que leur expertise avec déjà plus de 300 épiceries en fonctionnement sur le territoire.

Le local a été entièrement aménagé par les adhérents qui ont mis la main à la pâte : construction de nombreuses étagères avec des matériaux de récupération, création d'un bloc sanitaire, peinture, carrelage... Des meubles ont également été généreusement donnés par le Météosite du Mont-Aigoual et le Parc National des Cévennes qui déménageaient à ce moment-là.

Inaugurée le 28 avril 2024 lors d'une journée qui a réuni plus de 80 personnes, l'épicerie est maintenant ouverte et propose de nombreux produits secs ainsi que des produits frais sur commande (pain et légumes chaque semaine, volailles, bœuf, fromages...). Privilégiant les productions locales avec une vingtaine de producteurs déjà engagés

- Montant de l'adhésion : de 10 à 50€ pour l'année
- Nombre de produits en rayon : 300 (pour le moment)
- Partenariat avec 20 producteurs locaux.



et un grossiste de produits biologiques, l'épicerie promeut une alimentation saine et de qualité qui permet la juste rémunération des producteurs mais aussi au juste prix pour les consommateurs. En effet, l'épicerie revend ses produits à prix coûtant aux adhérents, qui viennent donner à minima deux heures de leur temps chaque mois pour soutenir ce fonctionnement : tenue de l'épicerie, réception des commandes, comptabilité... Les personnes de passage quant à elles pourront bénéficier de ses services en payant 20% supplémentaires pour participer au fonctionnement.

Romy Sanchez

HORAIRES

Lundi 16h30 - 18h30
Mercredi 16h30 - 18h30
Jeudi 10h30-12h30
Vendredi 17h00 - 19h00
Dimanche 10h00 - 12h00

Contacts : epiceriebuissonniere@gmail.com
téléphone 06 79 43 63 54

Site internet de l'épicerie



L'ÉPICERIE BUISSONNIÈRE, LIEU COMMUN

Cette nouvelle épicerie est rapidement devenue familière aux adhérent.es.

D'habitude le dimanche, c'est le jour des enfants. Mona en a 3 dont un tout petit : « 2h sans eux, c'est rare ! Quand j'ai vu cette permanence du matin, j'étais ravie. C'est le seul moment où je pouvais me libérer. » C'est sa première fois en tant que bénévole. Elle a pris cette matinée pour la redonner. « C'est un temps à soi, pour rencontrer et s'investir dans la vie du village. » Du Caladon où elle habite, elle roule normalement jusqu'au Vigan pour faire ses courses, en passant par Bréau-Mars. C'est rare de la voir au centre. Un peu moins maintenant. Ce matin, elle est descendue avec Elsa, partie de Mouzoules. Son binôme de comptoir en est à sa 3e permanence. Entre les tenues de caisses et les réceptions de commandes, « ça commence à rentrer ». Adhérente, habitante mais aussi élèveuse. Avec Émeline, sa partenaire, la trentenaire prépare une vingtaine de yaourts de brebis tous les deux jours et quelques kilos de tommes par semaine. Sans aucune perte. « C'est une grande chance pour nous. On est heureuse de pouvoir produire et vendre au village. Ça change tout. Et puis, la boutique valorise vraiment ce qu'on fait. » L'épicerie ne fait pas de marge pour proposer les meilleurs prix aux adhérent.es et mieux rémunérer les paysan.nes partenaires. Pour Elsa, c'est aussi « un espace de vie ». « Je n'ai jamais ressenti autant de liens entre tout le monde. » Venue au pied levé pour vérifier quelques factures, Romy, présidente de l'association, ne dira pas le contraire. « On peut venir à pied, on fait des rencontres, on a des produits de qualité en rayon... Ça apporte beaucoup de choses positives au quotidien »

« Bonjour bonjour ! ». Première cliente de la matinée, Paulette est venue chercher du sel, des biscottes et un des savons artisanaux d'Aurélié. « Ils sentent tellement bon ! ». Son compagnon Robert en profite et lui tend une boîte de sardines. Dans le cabas. Devant le rayon sucré, elle voit les guimauves colorées. « Tu aimes ça Robert ? ». Dans le cabas. Au frigo, il reste des fromages de la Ferme de Valcroze. Dans le cabas. « Les produits sont bons et surtout moins chers qu'ailleurs. Je vois vraiment la différence. La même lessive, je la paye 2€ de plus habituellement. » Dehors, une



vingtaine de personnes s'activent pour la journée citoyenne. Laurent débarque en tenue de travail et prend une chaise. Pause. « À chaque fois, je suis sûr de rencontrer quelqu'un. J'y viens même quand je n'ai rien à acheter. C'est presque devenu une pièce supplémentaire de ma maison. » Carine rentre à son tour : « Il y a tout Aumessas ici ! ». Habitante du village depuis 25 ans, elle a vu ouvrir plusieurs épiceries sans jamais s'y retrouver. « Les prix étaient exorbitants et les produits ne me convenaient pas. Ici, on peut choisir ce qu'on veut manger et à moindre coût ». Un cahier d'écolier est toujours posé sur le comptoir pour recevoir de nouvelles propositions. Carine y a noté ce qu'elle a du mal à trouver ailleurs : du Miso, une pâte fermentée traditionnelle de la cuisine japonaise, et du Yannoh, un mélange de chicorée, seigle et orge comme alternative au café. Entrée au même moment, Anne fait le plein de courses avant de partir en week-end. Pour l'ancienne épicière, arrivée il y a 4 ans en plein Covid, « il manquait un lieu comme celui-là pour dépanner mais aussi s'intégrer. Ça offre des perspectives pour l'avenir ! ». 12h, la cloche sonne la fin. Mona, ravie, repart avec de quoi faire l'apéro et une certitude : « Cette épicerie donne envie de faire ensemble. »

Antoine Corlay

AUTRES SERVICES

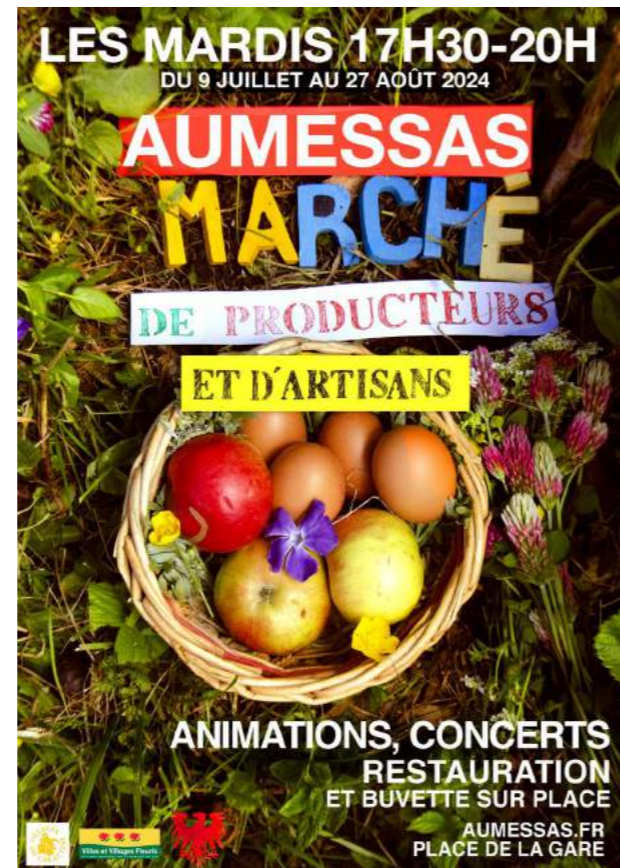
Le Marché des Producteurs revient tous les mardis de 17h30 à 20h, pendant la saison estivale du 9 juillet au 27 août, sur la Place de la Gare. Une dizaine de producteurs et d'artisans locaux viendront vendre leurs produits et créations. Au programme: fromages, légumes, miel, confitures, tisanes, sirops, huiles essentielles, savons, maroquinerie et couture. Buvette et restauration sur place en musique.

La Lampisterie ouvrira sa terrasse durant tout l'été, du 12 juillet au 25 août, grâce à trois associations du village : *Épicerie Buissonnière*, *Aumessas Plus Belle La Vie* et *Anikié Tougouni*.



Elles proposeront, à tour de rôle, de la petite restauration le midi (11h - 14h) et le soir (18h30 - 22h) sauf le lundi. Rendez-vous sur place pour réserver.

La Pizzeria de la Gare vous prépare des pizzas, cuites au feu de bois, à emporter uniquement. Vous trouverez les horaires d'ouverture et le menu sur le site internet <https://pizzadelagare.fr/gd/>.



Service de portage de livres à domicile

Les charmilles 30770 AUMESSAS

NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE D'AUMESSAS : SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE

COMMENT CA FONCTIONNE ?



Réservation par téléphone au 09 61 62 55 12 :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 11h45

La bibliothèque propose à ses lecteurs résidents sur la commune et ne pouvant pas se déplacer, de venir leur apporter des livres à domicile.

Il suffit d'appeler aux heures d'ouverture de la bibliothèque pour réserver quelques livres et fixer un rendez vous pour être livré le lundi suivant...

QUAND SERAI-JE LIVRÉ ?



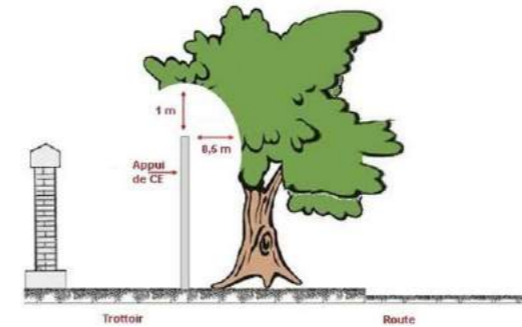
Les livraisons ont lieu SUR RDV PREALABLE les lundis entre 15h30 et 16h30

Le portage de livre est gratuit : Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 livres à la fois (pendant 3 semaines maximum)

LIGNE TÉLÉPHONIQUE : À LA CHARGE DES PROPRIÉTAIRES

Avant 1996, France Télécom (devenu depuis Orange) disposait de la servitude d'égavage. En effet, il pouvait imposer aux riverains de couper les arbres à proximité, ou bien, comme c'était souvent le cas, le faire directement et le facturer ensuite aux propriétaires. Depuis la loi du 26 juillet 1996, cette servitude n'existe plus et incombe aux propriétaires.

Ainsi, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 dispose que : "le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'égavage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire".



OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

RISQUE DE DÉPARTS DE FEU

RAPPEL DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

La communauté de communes du Pays Viganais élabore actuellement un PLUi qui couvrira le territoire des 21 communes membres et se substituera aux documents d'urbanisme existants au niveau des communes. En attendant, ce sont la règle du Règlement National d'Urbanisme (RNU) et la loi relative au Développement et à la Protection de la Montagne (Loi Montagne) qui s'appliquent sur tout le territoire d'Aumessas.

En cas de travaux, vous devez faire une Déclaration Préalable de Travaux (DP) en application des articles R-423-1 et suivants du code de l'urbanisme. Dans tous les autres cas, il faudra déposer une demande de permis de construire. Toutes les demandes de permis de construire, de permis d'aménager, de déclaration de travaux et autres autorisations d'urbanisme sont à faire auprès du secrétariat de la mairie. Une permanence Urbanisme est mise en place en mairie tous les vendredis matins de 10h à 12h.

Déposer en ligne vos dossiers d'urbanisme www.aumessas.fr/urbanisme

Pour plus d'informations concernant le PLUi : www.cc-paysviganais.fr/la-demarche-plui



ENVIRONNEMENT

LE TRI DES DÉCHETS

Nous constatons trop souvent le non-respect des espaces collectifs de déchets. Les agents des services techniques de la commune sont contraints de nettoyer et de trier ce que certaines personnes ont jeté sans scrupule. Ces actes d'incivilité qui nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux, impactent également financièrement les collectivités et donc NOUS.



Afin de respecter la réglementation et surtout avoir un local vous permettant de trier correctement vos déchets ménagers, une réflexion et une restructuration de l'espace situé derrière l'atelier municipal, à la Gare, ont été menées.

Après le coulage de la dalle par les habitants participant à la Journée citoyenne à l'automne, un jeune artisan charpentier d'Aulas a construit un espace en bois local avec un toit végétalisé pour protéger l'espace des intempéries.

AVANT



APRÈS



Vous y trouverez les bacs gris, les bacs jaunes pour le tri des emballages, une colonne à textile ainsi qu'un container pour le verre.

Une analyse effectuée récemment par le SYMTOMA Aigoual - Cévennes - Vidourle (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés) révèle qu'environ 40 % du contenu de nos sacs de tri n'est pas conforme. Il est de la responsabilité de toutes et tous d'appliquer les consignes de tri. Ne pas les respecter peut être puni d'une amende.

Sites de tri



L'espace déchets vient également de s'enrichir d'un composteur collectif qui a été inauguré lors de la fête des jardins le 9 mai. Ainsi, afin de réduire les déchets dans la poubelle grise et donc d'éviter l'enfouissement, vous pouvez déposer vos déchets compost directement dans ce bac, qui après transformation en engrais, pourront vous être redistribués pour embellir votre jardin. Le résultat dépend de VOUS.



La Communauté de communes du Pays Viganais met également des composteurs individuels de jardin à disposition des habitants, pour la somme de 15 euros (limité à 1 par foyer). Ces composteurs sont en plastique recyclé et ont une contenance de 400 litres.

Contact : infos@cc-paysviganais.fr / 04 99 54 27 00

D'AUTRES SOLUTIONS DE TRI :

DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Molières-Cavaillac est ouverte toute l'année du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Elle accueille encombrants, déchets recyclables, déchets de jardin, déchets dangereux, appareils électriques et électroniques notamment.

Contact : 06 45 17 96 77 / 06 70 96 02 37

DÉCHETS'TRI MOBILE

Les communes les plus éloignées de la déchèterie de Molières-Cavaillac ont à leur disposition des ressourceries mobiles.

La Déchets'tri Mobile vient ainsi, depuis 2023, Place de la Gare à Aumessas. Leurs bennes permettent de trier ou de recycler les encombrants avec l'aide des agents de la Ressourcerie mobile présents. Quels types d'objets ou de matériaux sont concernés ?

Petits et gros objets destinés à la ressourcerie (vêtements, livres, matelas, sommiers, vaisselle, lampes, frigidaires...). Tous les objets, matériaux, destinés à la déchèterie (planches de bois, polystyrène, gros cartons...). Attention ! Les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées !



LA RESSOURCERIE DU PONT

Située au Vigan, elle récupère presque tous les objets pour leur donner une seconde vie en les restaurant, les transformant pour les vendre à petits prix, en soutien à la création d'emplois et au rachat des locaux.

Site internet de la Ressourcerie



CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION (STEP) :

Après trois ans d'étude, le projet de la nouvelle station d'épuration a vu le jour en cette année 2024. Pour rappel, la Préfecture avait, en 2020, mis en demeure la commune pour non conformités des installations avec injonction de respecter la réglementation au plus vite. En effet, l'ancienne station, située à Campestret sur la rive gauche du Bavezon, avait été construite en 1966 et réhabilitée en 1993. La nouvelle STEP est désormais située à l'entrée du village, en contrebas de la route départementale.

Ce dossier a été soutenu par l'ensemble de l'équipe municipale et nous remercions les services de l'Etat pour l'aide à la simplification des démarches. Notons en particulier Mme SIGAL, de l'Agence de l'eau, pour son assistance à l'attribution de l'aide financière des 850 000 €.

LE MONTANT DES TRAVAUX SUR 2 ANS ENGAGÉS PAR LA COMMUNE

Rue du Fort - Réfection complète des réseaux

| coût total | subventions | part commune |
|------------|-------------|--------------|
| 72 018 € | 44 945 € | 27 073 € |

La Foux - Sécurisation ressource eau (source + château d'eau)

| coût total | subventions | part commune |
|------------|-------------|--------------|
| 150 265 € | 129 261 € | 21 004 € |

Station d'épuration (STEP) + les réseaux

| | coût total | subventions | part commune |
|------------------------|------------------|----------------|------------------|
| STEP | 287 094 € | | |
| Réseaux de transferts | 294 150 € | | |
| Réfections réseaux Eau | 195 840 € | | |
| Réfections réseaux Ass | 141 960 € | | |
| Total | 919 044 € | 679 574 | 239 470 € |

| | coût total | subventions | part commune |
|--------------------------|--------------------|------------------|------------------|
| Total des travaux | 1 141 327 € | 853 780 € | 287 547 € |

Afin de financer les travaux la commune a fait un prêt à court terme de 500 000€ pour le financement des 287 547 € se fera par un prêt à long terme sur 25 à 30 ans.

VOICI EN IMAGE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES :

- 1 - Début chantier : janvier 2024
- 2- Préparation des 2 bassins
- 3- Etanchéité
- 4- Pose des drains
- 5- Végétalisation des talus
- 6- Fin des travaux Avril 2024 - Mise en service Mai 2024



1



2



3



4



5



6

La construction du réseau de transfert pour alimenter la nouvelle station a permis à dix logements du quartier de Malpas de s'y connecter. Les administrés n'ont désormais plus de problème de fosse septique ou de rejet dans la nature. Pour les habitants de Campestret, cela signifie la fin des nuisances liées à l'ancienne STEP. La quasi-totalité des habitations du centre village sont désormais connectées.



PASSAGE DES RÉSEAUX SUR LE VIEUX PONT DE LA LIBOURDINQUE

L'ancienne station de Campestret sera démontée par une entreprise spécialisée en fin d'année 2024 (photo). Il a été évoqué, lors d'un conseil municipal en juin 2024, la possibilité de conserver un bassin de secours en cas de dysfonctionnement, ce qui permettrait de ne pas rejeter les effluents dans la rivière.

LA SOURCE DE LA FOUX :

Le captage de la source de la Foux remonte aux années 1960 avec la construction d'un bassin et d'un réseau de canalisation pour alimenter le centre bourg du village. Cette installation, vétuste, a fait l'objet d'importants travaux. Le grillage de protection a été renouvelé, les arbres ont été taillés et le chemin d'accès est désormais carrossable. L'entretien régulier des lieux est, depuis mars 2024, facilité et la source est sécurisée selon les normes en vigueur.

AVANT



APRÈS



LE CHÂTEAU D'EAU DU CENTRE VILLAGE

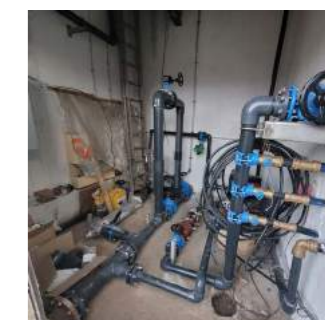
Le château d'eau, situé au Champ de l'église, a été construit dans les années 1960. D'une capacité de stockage de 350 m3, il a également bénéficié d'une remise aux normes. La tuyauterie et les vannes ont fait l'objet d'une rénovation totale après une vidange et un nettoyage complet du réservoir. Enfin, l'ancien système de chloration a été remplacé par un traitement aux UV. Les administrés du quartier du champ de l'Eglise sont également connectés à cette nouvelle installation.

Une application permettant de gérer à distance le château d'eau a été installée. La commune est aujourd'hui informée en temps réel des paramètres des compteurs d'eau (entrée et sortie) ainsi que des différentes alarmes (intrusion, niveau bas, turbidité, surpresseur, problème de traitement, fuites...).

AVANT



APRÈS



LES AUTRES AMÉNAGEMENTS EN IMAGE :

Pour votre sécurité, installation de nouvelles bornes à incendie : une chemin de la Merlière suite à une fuite d'eau, l'autre à Campestret suite au nouveau réseau.



Mur extérieur du cimetière : un déblaiement côté extérieur a été effectué pour remettre la hauteur du mur aux normes.



Entretien des propriétés communales : Elagage des arbres risquant d'abîmer les murs ou devenant gênant pour le voisinage.



Installation d'un hôtel à insectes dans l'espace vert: Alice et Martin en vacances à Campestret, chez leurs grands parents, ont élaboré cet hôtel à insectes que nous avons accepté avec plaisir. Merci à eux pour ce beau geste.



PORTRAITS

VALÉRIE LAQUITTANT-FAVIER ET GILLES FAVIER

Votre passion pour la photographie documentaire vous amène encore aujourd'hui à voyager dans le monde entier. Alors que votre parcours professionnel témoigne d'un réel engagement dans l'analyse et le questionnement du monde contemporain, pouvez-vous nous dire pourquoi avoir choisi Aumessas pour y poser vos valises et bien plus encore ?



« On peut étrangement remercier la pandémie car après cette épreuve nous avons eu besoin de prendre de la distance avec la vie urbaine trépidante. La forêt cévenole nous a facilement séduits tous les deux. Une petite annonce pour une maison de village avec une vue magnifique et nous avons décidé de faire le grand saut. Depuis notre arrivée à Aumessas nous ne sommes pas déçus. Ni par l'accueil qui nous a été réservé, ni par l'ambiance conviviale du village. L'expérience de l'épicerie participative est très riche et représente ce que nous attendions en venant dans les Cévennes : de la convivialité et de l'entraide, ce que la ville ne nous offrait plus. Nous nous laissons le temps de nous installer dans cette nouvelle vie avant de commencer à donner une suite aux actions que nous avons menées pendant plus de quinze ans dans le cadre d'*ImageSingulières*, festival d'images documentaires à Sète. »

Laurent Lebon

© Nathalie Crubézy / Collectif à-vif(s).

JEAN-PAUL DUARTE, PAYSAN-GRIMPEUR

Au Champ de l'Église, le plus dur n'est pas fait. Il faut emprunter le chemin de terre à gros cailloux, viser les premières hauteurs du village. Encore 400 mètres de marche et de sueur pour s'enfoncer sous les premières cimes. Depuis octobre 2021, Jean-Paul Duarte arpente sans relâche cette parcelle municipale sur l'ancien emplacement de la ferme de la Foux. 1 hectare et demi de terrain sur terrassiers, le trop-plein de la source à disposition, une exposition idéale. Il a mis des mois à trouver son endroit. Des mois de visites dans la vallée viganaise, près d'une dizaine de terrains, avant d'en entendre parler. Sa rencontre avec Paul Remise, conseiller municipal en charge de l'agriculture, scelle définitivement le début de l'histoire.

La Foux est devenue le lieu de son rêve : créer une « agro-forêt », un espace où se mêlent essences locales (peupliers, châtaigniers, frênes, etc.) et arbres nécessaires à l'auto-suffisance alimentaire. Ici, Jean-Paul a planté des kiwitiers, des avocatiers, clémentiniers, grenadiers et autres oliviers. Il tente, expérimente, attend, et réussit parfois, comme ce poirier greffé sur une aubépine. « C'est un travail toujours en cours qui demande énormément de patience. Certains arbres ne donneront rien avant 4 ans », précise-t-il à la dizaine de personnes venues spécialement pour la visite organisée dans le cadre de la

fête des jardins du 9 mai dernier. « Certains de mes fruits seront peut-être un jour à l'épicerie, qui sait ! ». Il a conclu un bail rural à clauses environnementales de 9 ans qui l'oblige à adopter des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Une « évidence » pour lui. « Je n'utilise aucun pesticide, même pas ceux tolérés en bio. Je laisse les choses se faire et fais avec ce que la forêt me donne. »

L'ancien photographe a longuement mûri ce projet et cette vie. En 2010, lors d'un séjour à Détroit, aux États-Unis, il réalise un reportage sur l'agriculture urbaine. Bascule. « J'en avais marre d'être derrière un ordinateur, spectateur de la vie des autres. Je voulais faire un métier manuel, bâtir quelque chose de durable ». Il a commencé par des boulots d'ouvriers forestiers avant de lancer son activité d'élagage à Marseille. Pour le moment, il habite toujours à Ganges avec sa compagne Nathalie, photographe, et sa fille Marilou, au collège mais la famille se prépare. Elle passe déjà une partie de ses vacances et des week-ends sur un terrain surplombant le village, près du Château d'eau, acheté en janvier 2023. Quelques travaux seront encore nécessaires pour habiter la maison. Les cœurs y sont déjà installés.

Antoine Corlay

Pour aller plus loin :

« Geneviève Michon – « Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde ».



© Nathalie Crubézy / Collectif à-vif(s).

PROJET AGRICULTURE



Depuis 4 ans l'équipe municipale prend très au sérieux le projet d'installation d'agriculteurs sur notre territoire, centre d'intérêt arrivé en première ligne dans vos réponses au questionnaire édité avant notre investiture.

En effet, l'installation d'agriculteurs nous paraît plus que jamais essentielle. Une réunion publique sur les enjeux d'une agriculture durable à Aumessas avait été organisée en août 2021. Puis nous avons réalisé un recensement des terres agricoles à fort potentiel agronomique, irrigables, de fond de vallée. Une commission extra-municipale a été créée afin qu'élus et administrés travaillent ensemble à cette lourde tâche. Un courrier a été envoyé à plusieurs dizaines de propriétaires afin de les inciter à mettre leur terrain à disposition pour de futurs projets agricoles. Malheureusement, nous n'avons eu que très peu de retours, pourtant tout le monde s'accorde à dire que la relocalisation de notre agriculture et par conséquent de notre alimentation est une impérieuse nécessité !

Malgré ce manque de terres, des agriculteurs ont pu s'installer : Jean-Paul à la Foux sur un terrain communal, Fabien au Cambon sur un terrain privé et nous accompagnons Emeline et Elsa, deux éleveuses de brebis laitières, dans leur installation au Col de Mouzoules (les terrains qu'elles font pâturer se situant sur notre commune). La commune compte désormais cinq agriculteurs ou agricultrices (plantes aromatiques et médicinales, arboriculture, castanéculture, petits fruits...). Afin d'offrir une opportunité de vente directe aux agriculteurs et artisans du territoire un marché a vu le jour les mardis de l'été à Aumessas.

D'autre part, nous travaillons à la création d'une estive ovine sur le vallon du Bavezon, les Molières et les Vernèdes.

Cet été, les deux bergères transhument leur troupeau sur ces terres, qui autrefois recevaient plusieurs estives. Ce projet nous tient particulièrement à cœur car il permet de réaliser plusieurs objectifs liés à notre territoire : faire vivre le patrimoine de l'agro-pastoralisme inscrit au Patrimoine de l'UNESCO, entretenir des espaces ouverts et des mosaïques de paysages, réinvestir ces anciennes estives, amener de la vie dans la montagne et bien-sûr concourir au dynamisme de notre vallée ! La commune a fait réaliser un diagnostic pastoral disponible en Mairie afin de mieux appréhender la réouverture de cette estive.

Ces projets communaux s'inscrivent dans la dynamique du territoire intercommunal : le PAT (Projet Alimentaire Territorial) et l'écriture du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le PAT, initié par la Communauté de Commune du Pays Viganais, encourage la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation en accompagnant et initiant des projets locaux : création d'une filière maraîchère pour l'alimentation collective, proposition d'ateliers pédagogiques dans les écoles, création d'un laboratoire de transformation châtaignes ouvert à tous, travail sur l'accessibilité au foncier agricole. Deux emplois ont été créés pour assurer cela : un temps plein pour 3 ans sur une mission de coordination et un mi-temps pour le travail sur le foncier.

L'actualité du moment dans le domaine agricole c'est aussi :

- le recensement des parcelles à fort enjeu agronomique, afin d'alimenter la base de données nécessaire à la création du PLUI.
- la proposition de deux nouvelles parcelles agricoles pour du maraîchage et de l'agroforesterie*.

Pour toutes ces raisons, nous renouvelons l'invitation à mettre à disposition des terres agricoles sous forme de bail, commodat** ou à la vente afin de soutenir cet élan de redynamisation de notre qui dispose de très peu de foncier, la quasi-totalité appartenant à des propriétaires privés.

Vous qui souhaitez-vous impliquer dans ce projet d'avenir, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe municipale pour toute proposition.

**Mode d'exploitation agricole qui associe la plantation d'arbres ou d'arbustes.*

***Prêt à usage, entraînant l'obligation de rendre après avoir utilisé.*

*Paul Remise,
Commission Environnement*

CASSE-TÊTE : JOUEZ AVEC LES CHAMPIGNONS

Trouver la phrase cachée avec les lettres restantes par Marie-Claire Merle

- AIL-EAU-GUI-MAI
- BOIS-EOLE-MOIS-VENT
- BOLET-CALME-CHENE-HETRE-HYDNE-FORET-LAQUE-PISTE-POMME-TERRE-TUBES-VERPE-PLUIE
- AGARIC-ASPECT-GALERE-LENTIN-MOUSSE-MOUTON-MYCENE-ORANGE-PEZIZE-PHALLE-PLUTEE-SATYRE-TRUFFE AMANITE-BOVISTE-CLATHRE-GEASTRE-GIROLLE-INOCYBE-LEPIOTE-MARASME-MEUNIER-MORILLE-RUSSULE
- AGROCYBE-CLAVAIRE-ENTOLOME-HELVELLE-LACTAIRE-NONNETTE-PIED BLEU-PHOLISTE-PLEUROTE-VOLVAIRE MOUSSERON-PSALLIOTE-XEROCOMUS AMADOUVIER-ARMILLAIRE-CORTINAIRE-COULEMELLE-LYCOPERDON-VESSIE DE LOUP-PIED DE MOUTON-OREILLE DE JUDAS-TROMPETTE DES MORTS

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | E | P | I | O | T | E | E | R | P | U | O | L | E | D | E | S | S | E | V |
| A | V | O | L | V | A | I | R | E | C | E | L | L | E | V | L | E | H | E | E |
| C | O | U | L | E | M | E | L | L | E | C | L | A | T | H | R | E | Y | L | R |
| T | R | E | U | E | N | T | O | L | O | M | E | B | O | I | S | L | D | L | P |
| A | A | R | R | T | N | E | V | A | R | E | F | O | R | E | T | A | N | I | E |
| I | N | T | I | I | R | L | H | E | E | S | S | U | O | M | Q | E | R | L | |
| R | G | E | A | S | T | R | E | P | I | E | D | D | E | M | O | U | T | O | N |
| E | E | H | E | T | N | E | C | A | L | M | E | P | L | U | T | E | E | M | O |
| E | N | E | H | C | E | E | O | T | L | Y | C | O | P | E | R | D | O | N | R |
| U | A | E | A | E | L | T | R | E | C | T | M | H | E | E | E | L | X | E | |
| T | R | O | M | P | E | T | T | E | D | E | S | M | O | R | T | S | E | E | S |
| M | A | R | A | S | M | E | I | I | E | N | U | E | L | E | S | E | R | R | S |
| A | G | C | N | A | E | N | N | N | J | E | E | E | I | L | I | B | I | O | U |
| I | I | L | I | L | L | N | A | U | U | Z | L | R | S | A | V | Y | A | C | O |
| C | R | A | T | L | U | O | I | E | D | I | B | Y | T | G | O | C | L | O | M |
| I | O | V | E | I | S | N | R | M | A | Z | D | T | E | U | B | O | L | M | O |
| R | L | A | L | O | S | E | E | N | S | E | E | A | F | I | O | N | I | U | I |
| A | L | I | O | T | U | E | I | U | L | P | I | S | T | E | R | I | M | S | S |
| G | E | R | B | E | R | S | E | B | U | T | P | E | B | Y | C | O | R | G | A |
| A | E | E | T | E | F | F | U | R | T | R | E | I | V | U | O | D | A | M | A |

Phrase à trouver :

GRILLES SUDOKU :

Niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | | 6 | | | 3 | | 9 | |
| | 4 | | | 1 | | | 6 | 8 |
| 2 | | | 8 | 7 | | | | 5 |
| 1 | | 8 | | | 5 | | 2 | |
| | 3 | | 1 | | | | 5 | |
| 7 | | 5 | | 3 | | 9 | | |
| | 2 | 1 | | | 7 | | 4 | |
| 6 | | | | 2 | | 8 | | |
| | 8 | 7 | 6 | | 4 | | | 3 |

Niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|--|---|---|
| 7 | | | | | 9 | | | 5 |
| | 8 | | | | | | 7 | 2 |
| | 4 | | | 1 | | | | |
| 3 | | | | | | | 1 | 7 |
| | | | 1 | 8 | | | | |
| 6 | | | | | | | 2 | 9 |
| | 3 | | | 6 | | | | |
| | 2 | | | | | | 9 | 8 |
| 4 | | | | | 2 | | | 3 |

Aumessas Plus Belle La Vie

Durant l'été dernier, notre association Aumessas Plus Belle La Vie s'est jointe à l'association Anakie Tougouni et à l'association du Caladon afin de tenir un point de restauration, situé à la Lampisterie, pour offrir un service qui faisait cruellement défaut à la commune surtout en période estivale.

Les petits plats et desserts amateurs concoctés par nos bénévoles, que nous tenons ici à remercier, ont semble-t-il été très appréciés au vu du nombre de repas servis.

Le bénéfice de notre association a servi à offrir entre autres :

le repas aux musiciens participant aux festivités.

- 300€ pour l'achat de plantes contribuant au maintien de notre label village fleuri.
- 2700€ pour l'achat de 70 chaises neuves pour la salle des fêtes.
- 500€ pour aider au démarrage de la nouvelle épicerie.
- 890€ pour améliorer la communication aux journées des métiers d'arts (sondage + banderole)
- 120€ pour l'achat de poubelles et du composteur.
- 185€ pour la banderole de la fête des jardins.
- 350€ pour l'acquisition d'un écran grand format pour le vidéoprojecteur de la salle des fêtes.

Nous allons renouveler cet été ce service en espérant que l'année prochaine les nouveaux exploitants du café, à qui nous souhaitons le meilleur, puissent prendre la suite.

Karine Barral, Présidente

L'association Oh mais ça alors ! réunit des personnes désireuses d'organiser dans la bonne humeur des petits évènements festifs destinés à toutes les générations.

Rejoignez nous si vous avez à cœur de faire vivre le village toute l'année autour d'expositions, de spectacles vivants et de soirées à thème (Fête du Court métrage, la Fête de la soupe, conférences, débats...)

Contact: ohmaiscaalors@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

VAN MAELE Lizio né le 20/03/2024 à Montpellier, fils de VAN MAELE Mickaël et NAZE Céline

NOUVEAUX ARRIVANTS

DI PASQUALE Giuliano et **BELLE Nathalie** **LECHEVALLIER Marie**

MARIAGES

VISÉE Franck et **MUSSETI Mona**, célébré le 26/08/2023
SORBIER Patrick et **CONNILLIERE Esther**, célébré le 10/05/2024

DÉCÈS

LIGNEUL Hervé, survenu le 07/12/2023, à l'âge de 55 ans
LABINAL Thierry, survenu le 30/01/2024, à l'âge de 64 ans
RICHARD Claudine née BONNAFE, survenu le 04/02/2024, à l'âge de 87 ans
BONACCHI Christian, survenu le 20/02/2024, à l'âge de 64 ans
PALLIER André, survenu le 23/03/2024, à l'âge de 85 ans
CASCARO Jacqueline née VEYRAT, survenu le 26/04/2024, à l'âge de 93 ans
COMBERNOUX Lucette, survenu le 06/05/2024, à l'âge de 88 ans
NOUVEL Romuald, survenu le 27/05/2024, à l'âge de 42 ans
PUECH Alette née MARTINEZ, survenu le 11/06/2024, à l'âge de 102 ans, doyenne du village
LENNUYEUX-COMNÈNE Michel, survenu le 14/06/2024, à l'âge de 91 ans



MAIRIE D'AUMESSAS

1 rue des Charmilles / 30770 Aumessas

Tél : 04 67 82 03 57

Courriel : contact@aumessas.fr

Le service Accueil de la mairie est ouvert, sans rendez-vous, le lundi et le jeudi de 10h à 12h.
Le service Urbanisme de la mairie est ouvert, sur rendez-vous, le vendredi de 10h à 12h.



Nouveau ! Suivez l'actualité d'Aumessas avec Illiwap



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune



Mairie d'Aumessas

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
 - Sur Google Play (Android)
 - Sur AppStore (iOS)
 - Sur App Gallery (Huawei)
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

ou Scannez le QR Code via le lecteur intégré


- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



- LES AVANTAGES !**
- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

